

Motion DHG 2014 – CA lycée Flora Tristan (élus SNES, Sud, FO)

Globalement sur notre académie les DGH baissent alors que les effectifs vont augmenter !

-Dans les collèges on compte une diminution de presque 2000 heures soit l'équivalent des moyens alloués à deux gros collèges qui se trouvent suspendus. Seuls cinq ou six établissements seront classés REP+. Tous les collèges contribuent à la dotation de ces six collèges par un prélèvement d'une à quatre heures en fonction du nombre de divisions. Dans ce cadre, la DSDEN a décidé de supprimer pour tous les collèges, entre autres choses, les heures de cabinet d'Histoire-Géographie et de Technologie, à l'encontre des décrets de 1950. Qu'en sera-t-il pour les lycées, pour lesquels se pose aussi la question des heures de première chaire.

-Pour les lycées, les créations annoncées sont nettement insuffisantes : 72 ETP pour 1998 élèves supplémentaires soit un ratio de 46 /élèves par classe ! Ces chiffres rectoraux ne prennent pas en compte le différentiel de l'an passé et conduisent à notre avis à sous-estimer les effectifs de nombreux lycées et LP.

-Surtout cette insuffisance des créations de postes se traduit par des effectifs par classe en hausse et par des projets de classes mixtes remplies au maximum, ce qui constitue un non-sens pédagogique pour économiser des heures.

-Pour rentrer dans l'enveloppe ministérielle des postes, le rectorat augmente les HSA qui atteignent le record de 14,58 % (+ 0,5% 2013).

Au lycée Flora Tristan, la DHG (+ 36 h dont 29 HSA) et les classes proposées (4 demi-classes en L et ES) sont insuffisantes :

- Les effectifs ne doivent pas dépasser 32 dans toutes les classes pour des raisons pédagogiques mais aussi de sécurité à cause de l'exiguïté des salles,
- une quatrième 1ere S sera très sûrement nécessaire, sans remise en cause des séries L et ES !
- Nous avons plus d'élèves, la DHG ne peut se faire à moyen constant, ni à coup d'HSA ! La hausse des effectifs doit se traduire par la création de nouveaux postes fixes, pleinement justifiés, notamment en sciences physiques, mais aussi en SVT et dans d'autres disciplines.
- Le départ en retraite de deux enseignants de BTS Comptabilité et Gestion doit être impérativement compensé par l'arrivée de deux postes fixes en Economie et Gestion option Comptabilité, finance et contrôle.
- La hausse du nombre de HSA prévue par la dhg globale ne pourra être absorbée par le nombre d'enseignants actuels sur l'établissement. Nous demandons que le nombre d'HSA ne soit pas supérieur à l'heure supplémentaire imposable à chacun d'entre nous.
- Les enseignements, options et groupes de langues existant cette année doivent être au moins maintenus et même augmentés en fonction des accroissements d'effectifs.

Nous prenons acte de la décision de réunir la commission permanente avant la remontée du TRMD au rectorat. Mais ce n'est pas suffisant. Les conditions du dialogue démocratique, de la transparence des décisions et de la participation de toutes et tous à la discussion rendent nécessaire de faire connaître à l'ensemble des personnels la proposition de TRMD avant l'assemblée générale qui doit se tenir ce vendredi. Et, de façon plus importante encore, le CA devra se tenir au plus tard le vendredi 7 mars de façon à ce que nos revendications puissent parvenir le 10mars au rectorat : après cette date en effet,

toute modification de TRMD ne pourra se traduire qu'en moyens provisoires, ou pire en HSA et non en postes fixes.